

# Conseil de quartier



**Mercredi 17 février 2016  
à 20h**

**Salle C1  
Maison des Sports**



▶ appli l'union connect



▶ [mairie-lunion.fr](http://mairie-lunion.fr)

# Compte rendu Conseil de quartier rue des vents, des oiseaux, des rivières du 17 février 2016



## Elus présents

- Marc Péré, Maire
- Jean-Marie Vitrac, adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux
- Sylvie Piérot, adjointe en charge de la communication
- David Rofé, adjoint en charge des Finances et des Ressources Humaines
- Nicolas Costes, adjoint en charge des Transports / déplacements / sécurité
- Laurent Roux, adjoint en charge du Sport
- Nathalie Simon-Labric, conseillère déléguée à l'action sanitaire

## A l'ordre du jour :

- Urbanisme
- Transports et déplacements
- Traitement des déchets
- Circulation, voirie
- Questions diverses



## Dossier urbanisme : trouver l'équilibre entre le maintien de la qualité de vie et les exigences de l'Etat.

La Violette : ce programme de 405 logements couvre 2/3 des objectifs qui nous sont assignés pour la période 2014-2019.

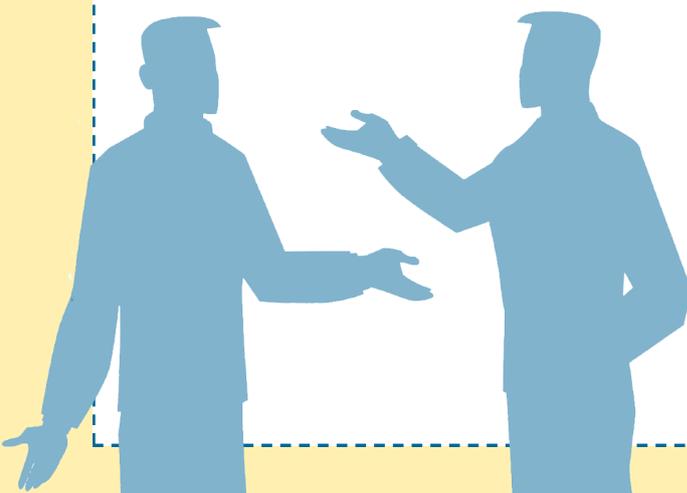
Projet Cœur de ville : construit avec les Unionais. Rendez-vous le 14 avril pour la synthèse de leurs avis sur les 3 projets.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) : il impose des normes à respecter en matière de hauteur d'immeubles, d'espaces verts, etc....la délivrance du permis de construire est conditionnée au respect du PLU . Les promoteurs sont cependant sensibles aux demandes de la mairie.

La loi ALUR, destinée à redensifier les centres ville, supprime la notion de surface minimale pour obtenir un permis de construire, ainsi que le pourcentage maximum de terrain constructible sur une parcelle. Les propositions des promoteurs ne vont pas manquer de s'accroître !

Les infrastructures communales suivront : écoles, crèches, services...nos capacités, largement suffisantes actuellement, permettent d'envisager l'augmentation de population à venir.

Bilan des constructions récentes (voir L'Unionais de janvier 2016) : tous les programmes ont été portés par la mandature précédente (total de 176 logements) ; parmi les programmes réalisés, nous n'avons signé que le permis de construire du n°6 avenue de Cornaudric (52 logements).



## Dossier transports et déplacements

Lineo arrive à L'Union en septembre 2018. Les quais du Terminus seront situés le long de la rue du Somport. Mais les aménagements sont encore en discussion sur le Pont de L'Hers. Si la densité des voyageurs sur ce trajet est avérée, le prolongement se fera vers Rouffiac.

Vers la fin du petit péage ? (Voir L'Unionnais de mars 2016) : Marc Péré a rassemblé autour de lui les maires de 6 communes. Un courrier a été envoyé au Ministre des transports, un vœu approuvé à l'unanimité du Conseil Communautaire, et un autre déposé au Conseil Départemental par les Conseillers JJ Mirassou et D.Vézian. Cette suppression est assortie de la demande de construction d'une bretelle d'accès à la zone commerciale d'Auchan pour délester la sortie 15 saturée. Peu de villes sont aussi ceinturées que L'Union par des péages aussi proches et aussi nombreux.

Le futur Boulevard Urbain Nord (BUN) et la sortie 13 en construction devraient permettre de délester la sortie de L'Union par le pont de L'Hers.

## Dossier traitement des déchets

Le 6 juin prochain, la fréquence du ramassage des ordures et de la collective sélective sera modifiée. Les habitants recevront 2 bacs de grande contenance, l'un pour la collecte sélective (ramassage toutes les 2 semaines), l'autre pour les ordures ménagères (ramassage hebdomadaire). Cela se fera sans impact financier pour les Unionnais. Le ramassage sera adapté pour les commerces de bouche. La possibilité sera offerte de demander un bac supplémentaire en cas de besoin important. Les jours fériés, la collecte sera décalée en conséquence.

La collecte sélective doit aussi concerner les entreprises, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Une campagne en faveur du compostage individuel, lancée par Toulouse Métropole, sera prochainement relayée dans la commune. Contrairement à certaines rumeurs, la collecte des déchets verts ne sera pas suspendue après l'incitation à se munir de composteurs !

## Dossier circulation-voirie

Les ralentisseurs : il faut en poser sur le chemin Malbou

Des « tourne à gauche » problématiques : intersection de la route de Cornaudric et de la route d'Albi ; route de Toulouse vers route de Bessières, en venant de Toulouse.

Demande de mettre la rue de Cornaudric en sens unique sur la partie comprise entre le chemin du merle et la route d'Albi. Attention, les sens uniques ont souvent pour conséquence une augmentation de la vitesse des véhicules qui y circulent ! Le Plan Local de déplacement Urbain étudiera la pertinence des sens uniques.

Panneaux à installer : signaler l'impasse du Bengali (rue à sens unique). La rue de l'Autan Noir attend toujours son panneau !

Pistes cyclables : Toulouse Métropole vient de faire celle de la rue des vents d'Autan ; la prochaine longera l'avenue des Pyrénées vers le collège. Il ne faut pas oublier d'entretenir celle qui longe la route d'Albi.

Beaucoup de trottoirs sont abimés et couverts de mousse, ce qui les rend dangereux : c'est de la compétence de la Métropole, à l'intérieur de l'enveloppe allouée à la ville, qui est de 800 000 €. Un « plan trottoirs » nous permettra d'établir les priorités. Pour information, la réfection des rues des Narcisses et des Perce-Neige a coûté 500 000 €. Il y a 80km de voirie à L'Union. Le 1<sup>er</sup> mai 2016, l'utilisation de produits phytosanitaires sera interdite pour le désherbage, ce qui aura pour conséquence de diviser par 4 les kilomètres de parties traitées ! Pour éviter une trop forte dégradation, il va falloir que chaque Unionnais prenne sa part du nettoyage de son pas de porte....



